

École Elementaire d'Application JEAN ROSTAND

Procès-verbal du conseil d'école du 14/06/2022

Étaient présents :

Enseignants : Mmes Bellaton, Doucet, Kraeutler, Lejot, Leguay, Magnin, Manuelli, Ribes et MM. Bernard, Besson, Chicot et Ribreau.

Parents représentants : Mmes Berger, Benon, Chabert, Colcombet, Guard, Guicherd Drouilleau, Freychet, Gineyts, Prallon, Mokrane, Mokdad, et MM. Fontes, Fragnon, Miquel et Paquet et Santos.

Mairie : M. Duvernois, adjoint mairie du 6^{ème} arrondissement.

D.D.E. N : Mme Paillason, Déléguée Départementale de l'Education Nationale

Membre invité : Mme Sega et M. Gibert pour l'association « Les enfants de Rostand ».

Etaient excusés :

- Mmes Claude, Lozachmeur, Espitallier et Jardon, MM. Donzel et Tchoukriel enseignants.
- Mme Daydé, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

1 – Présentation des membres du conseil et élections des secrétaires de séance.

Un tour de table est effectué. Mme Sega pour les parents et madame Magnin pour l'école sont désignées secrétaires de séance.

2- Carte scolaire : effectifs, répartition temporaire, arrivées et départs des enseignants

Suite à une baisse d'effectif liée à des déménagements et à un nombre d'arrivées au CP qui ne compensent pas les départs des CM2, l'école perdra une classe à la rentrée. L'école pour le moment comptabilise 314 inscriptions. Cinq CP sont enregistrés en mairie mais n'ont pas encore effectué les démarches d'admission à l'école.

Les élèves seront répartis dans treize classes. Pour le moment, il est prévu 2 CP, 1 CP-CE1, 2 CE1, 3 CE2, 2 CM1 et 3 CM2. Cette répartition est temporaire car l'été est souvent une période d'arrivées sur l'école.

Des enseignants quittent l'école : il s'agit de M. Bernard, Mme Espitallier, Mme Jardon, Mme Lozachmeur et Mme Claude. L'école accueille une nouvelle maîtresse-formatrice : Mme Kraeutler. D'autres enseignants seront nommés sur l'école.

3- Le projet d'école 2022-2026

Cette année, les enseignants ont réécrit le nouveau projet d'école. Il sera articulé autour de trois axes en cohérence avec le P.E.D.T :

Axe 1 : Améliorer la compréhension de la langue française et l'attention pour favoriser la réussite des élèves dans tous les domaines d'apprentissage.

Axe 2 : Adopter des stratégies de coopération et de communication en faveur de la motivation et de la réussite des élèves

Axe 3 : Développer l'esprit critique des élèves en les sensibilisant aux problématiques artistiques, culturelles, sanitaires et (éco) citoyennes.

Le projet d'école a été validé par Mme l'inspectrice de l'Education Nationale.

4- Les projets d'actions pour 2022-2023

L'école a présenté 10 projets en validation à la mairie et à l'Education Nationale :

| |
|--|
| Ambassadeur du livre : demande d'un intervenant pour la tenue de la B.C.D et des ateliers de lecture. |
| Classes découvertes : séjour dans un centre pour une classe de CM1 et de CE1 sur une thématique scientifique. |
| Un jardin potager à l'école : pour les CP et CE1 en lien avec les espaces verts de la ville et l'association Graine Urbaine |
| Ebullisciences : 1 classe de CE1 souhaite s'engager. |
| Ensemble contre le harcèlement : classes de Cm2 en partenariat avec la médecine scolaire |
| Récré Malles 'in : toutes les classes ; équipement d'une malle de jeux de récréation pour chaque niveau. |
| Jardin écoresponsable : pour toute l'école faire vivre le jardin de l'école et installer un composteur. |
| Contes en cycle : Travail du cycle 2 autour des contes traditionnels et rencontre avec conteurs. |
| Rallye lecture GS/CP : rallye lecture reconduit sur le modèle de celui qui existe. |
| Rallye lecture CE1 : rallye lecture entre toutes les classes de CE1. |

Ces projets ne seront pas tous validés car ils nécessitent un financement de la mairie mais témoignent de la dynamique des projets initiés par les enseignants.

Un projet de théâtre d'improvisation a également été déposé en lien avec le collège Vendôme. Il devrait impliquer une classe de CM1, une classe de CM2 et une classe de 6^{ème}.

D'autres projets seront menés au sein des classes mais ne seront pas déposés car ils ne nécessiteront pas de financement.

Madame Benon, représentante parents d'élèves, a également déposé un projet de réalisation d'une fresque pour égayer le mur du préau. Elle enverra un lien aux enseignants qui souhaitent s'engager dans cette action pour recenser le nombre de classes intéressées.

5- Les fournitures scolaires pour 2022-2023.

Les fournitures scolaires ont été remises à jour sur le blog de l'école et sont d'ores et déjà disponibles. Les listes seront distribuées aux élèves la dernière semaine (y compris aux élèves de Grande section de maternelle).

6- Les travaux prévus pour 2022-2023.

Le tableau récapitulatif des travaux demandés par l'école a bien été envoyé dans les délais comme stipulé par M. Roche. La mairie procédera à un arbitrage en fonction du budget qui sera alloué aux écoles fin 2022.

Les travaux de rénovation et d'isolation thermique du bâtiment n'ont pas été encore amorcés. Le budget total alloué ne permettra pas de refaire la totalité du bâtiment mais les endroits de l'école qui sont le plus exposés. Monsieur Duvernois explique que l'école fait bien partie des écoles prioritairement ciblées.

Concernant la végétalisation de la cour, un retard dans la mise en place est constaté mais l'école est bien programmée également. La réalisation du projet pourra voir le jour entre la rentrée prochaine et la fin de l'exercice 2026.

Pour le moment, la phase de concertations avec les parents et les équipes enseignantes n'a pas été lancée.

7- Sécurité et PPMS.

Les derniers exercices de sécurité PPMS intrusion se sont plutôt bien déroulés même si les membres du conseil d'école souhaitent qu'une alarme distincte de la sécurité incendie puisse être installée dans les écoles lyonnaises.

La nouvelle alerte reste toutefois un progrès par rapport à l'existant.

L'école est à jour de tous les exercices obligatoires pour cette année scolaire.

8- Activités des enfants de Rostand

Malgré le contexte sanitaire, l'association des enfants de Rostand a pu poursuivre ses activités de vente d'objets cette année. Elle rappelle que la kermesse se déroulera le vendredi 1^{er} juillet (report de date en raison des élections) et demande qu'un relais soit fait aux familles pour l'inscription aux stands. Un lien d'inscription par classe sera envoyé.

Le tirage de la tombola s'effectuera lors du pique-nique des parents le 28 juin 2022.

L'association n'a pas beaucoup participé au financement des projets cette année car elle a réalisé peu de bénéfices les deux dernières années en raison de la crise sanitaire et de l'absence de kermesse. Cependant, elle a financé une partie du projet théâtre de la classe de CM1.

Le conseil d'école remercie les parents bénévoles pour leur implication. L'association permet de rapporter de l'argent qui serviront aux financements des projets. Madame Doucet enverra ces derniers aux parents pour qu'ils puissent évaluer le montant de leur participation plus précisément.

9- Point crédits OCCE.

L'OCCE école a subventionné plus de 11000 euros de projet cette année (projet des classes et projets de l'école) et les comptes sont revenus à un niveau acceptable pour une association.

La séance se clôt à 20h00 par un apéritif dinatoire.

Les secrétaires de séance :

Madame Magnin,

La présidente du conseil :

Madame Doucet